

## Le Moyen Âge, une revue d'histoire et de philologie à la fois centenaire et en prise avec le futur

<1>

En 1888, trois jeunes érudits, dont les noms sont sans doute quelque peu oubliés de nos jours, fondaient à Paris un Bulletin bibliographique mensuel d'histoire et de philologie médiévales appelé *Le Moyen Âge*. Durant neuf années, afin de – ainsi apparaissait le propos liminaire du premier fascicule – »fournir à ceux qui s'occupent de notre passé le moyen facile et peu coûteux de se tenir au courant, en ce qui concerne l'objet propre de leurs études, du mouvement général de la science«<sup>1</sup>, des comptes rendus critiques et des dépouillements de revue seront publiés dans un périodique où l'on eut soin de spécifier qu'il n'était »l'organe d'aucune coterie, d'aucun groupe«. En 1897, il se mua en une véritable revue d'érudition qui, à l'heure actuelle, compte près de 125 ans d'histoire et 115 volumes, mais aussi, depuis quelques années, (je rajouterais ici: possède; je n'aime pas trop l'alliance »compte une existence«) une existence informatique propre, au sein du portail de revues de sciences humaines et sociales Cairn.info, lequel, tout comme l'amas de pierres apparaissant sur les reliefs ou au sommet des montagnes auquel il a emprunté son nom et son logo, s'enrichit et se diversifie au gré des revues scientifiques qui se multiplient en son sein.

<2>

Ainsi que l'on a tenté de le traduire dans le titre de cette contribution, la revue *Le Moyen Âge* est donc bien en même temps une vénérable plus que centenaire fière d'un passé qu'elle célèbre et une fringante jeunesse qui ne demande qu'à répondre aux exigences du XXI<sup>e</sup> siècle. Mon propos se fera donc à la fois l'expression de traditions ancestrales définitivement acquises, mais aussi d'aspirations à une adéquation aussi parfaite que possible avec notre époque.

<3>

Traditions, disais-je. Oui, de fait, résolument, la revue cultive le respect du passé, et pas seulement sur le plan de la matière à laquelle elle entend conférer une tribune. Choix ancien, régulièrement renouvelé au sein de ses comités de direction et de rédaction, *Le Moyen Âge* fut, est et restera sans doute toujours exclusivement de langue française, hormis peut-être par la présence d'abstracts anglais en fin de chaque fascicule. L'on nous objecte parfois que, ce faisant, la revue se trouve régulièrement privée d'excellentes contributions en langue étrangère, lesquelles pourraient la rajeunir et lui permettre de diversifier ses domaines de publication. De fait. Mais, bien que très largement ouverte aux contributions universitaires internationales, en ne publiant que des textes français ou traduits en français, elle apparaît également – et voilà bien une image à laquelle elle entend se

---

<sup>1</sup> *Le Moyen Âge* 1 (1888), non paginé (réimpression anastatique, Bruxelles 1988).

cramponner – comme le porte-étendard d'une culture qui, à la différence de bien d'autres, se refuse au reniement d'elle-même, au tout à l'anglais, et veille à préserver sa spécificité.

<4>

Autre tradition bien ancrée: alors que l'on dit parfois, bien à tort, qu'elle est à portée principalement philologique, la revue *Le Moyen Âge* a toujours été et s'efforce de rester une revue d'histoire et de philologie, à parts égales. Certes, elle ne rechigne pas à s'ouvrir à l'histoire de l'art, à l'archéologie, à la théologie, à la philosophie, à l'histoire du droit, mais encore faut-il que ces dernières disciplines se mettent au service de l'histoire et de la philologie, ou, de préférence, jouent avec elles le jeu de l'interdisciplinarité.

<5>

En terme de parité, il convient de souligner également que, depuis ses origines et pour l'heure encore, si la revue est ceinte par un comité scientifique international au sein duquel, sciemment, ne siègent aucun Belge et aucun Français, la direction de la revue se veut rigoureusement bicéphale et franco-belge dans le nombre de ses membres. Seules entorses à ce principe: le poste de Directeur de la publication est unique et est actuellement occupé par un Belge, les deux Secrétaires de rédaction, pour faciliter la communication au sein de la rédaction, sont eux aussi des enseignants-chercheurs belges.

<6>

Enfin, faut-il le préciser – et en cela, *Le Moyen Âge* n'est évidemment pas un hapax –, notre revue ne s'est jamais ouverte à l'essai dépourvu d'appareil de notes infrapaginales, à la polémique stérile, à une vulgarisation pourtant fort utile et donc souhaitable. De cheval de bataille, elle n'a jamais changé: de l'érudition, rien que de l'érudition, avec, bien sûr, tout ce que cela suppose de technicité, d'aridité parfois, mais aussi de pérennité potentielle, à quelques encablures des éditions de sources.

<7>

Venons-en, à présent, au fonctionnement de la revue. Le champ couvert par notre périodique, qui paraît à raison de trois fascicules par an, le dernier de l'année étant double, se veut le plus large possible. En termes chronologiques, nous accueillons des contributions concernant la période comprise entre le V<sup>e</sup> et la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Sur le plan thématique, n'en est exclu aucun objet de l'histoire, appliqué à l'époque médiévale, en ce compris la perception du Moyen Âge, au cours des époques qui l'ont suivi, et l'historiographie; ainsi le fascicule 3–4 de 2009, actuellement en cours de réalisation, comportera un article de Patrick Boucheron consacré au destin littéraire des cours de Georges Duby au Collège de France, à travers le témoignage des manuscrits conservés à l'Institut Mémoires de l'Édition Contemporaine (IMEC), et un autre de Charles Ridoux sur le rôle du Collège de France dans la réforme universitaire de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en matière de philologie romane, tout spécialement de l'époque médiévale. Enfin, nous entendons nous situer sur un plan géographique aussi large que possible, bien sûr dans les limites de la notion même de Moyen Âge, de la

Scandinavie et des mondes britanniques à Byzance et à l'Islam.

<8>

On l'aura compris, la revue *Le Moyen Âge* a une vocation généraliste. Cela ne nous empêche pas d'essayer de regrouper dans un même numéro des textes relevant de thèmes approchants et, depuis peu et sur le modèle de la *Bibliothèque de l'École des chartes*, j'ai plaisir à le signaler, de publier des numéros thématiques, dont l'élaboration technique et la responsabilité scientifique sont partagées entre des spécialistes du sujet traité et la rédaction. Après des fascicules sur «Littérature et culture historiques à la cour de Bourgogne» et sur «Les librairies aristocratiques dans les anciens Pays-Bas», respectivement en 2006 et en 2007, nous consacrerons le fascicule 3–4 (2010) aux miroirs des princes sous les premiers Valois, des thèmes qui, cela n'aura échappé à personne, permettent de préserver la double spécificité disciplinaire, histoire et philologie, de la revue.

<9>

Les articles publiés dans *Le Moyen Âge* sont, pour une petite part qu'il est difficile d'estimer, des articles commandés par des membres des direction et rédaction de la revue ou que l'un ou l'autre de ceux-ci, séduit par un propos, par un texte, par une problématique, a suggéré à leur auteur de proposer à notre revue pour publication éventuelle – c'est très exactement le cas pour les numéros thématiques, dont la matière, en bloc, provenait et proviendra encore, pour les miroirs, de journées d'étude dont les organisateurs se sont vus proposer la publication des actes dans *Le Moyen Âge*. Reste que la plupart des textes sont introduits spontanément par des auteurs issus du monde entier, parmi lesquels, bien sûr, compte tenu de la contrainte de la langue, une majorité de francophones, de France, de Belgique, de Suisse et du Canada.

<10>

Pour ce qui est du fond, la sélection des articles s'opère selon le principe du «peer review(ing)». En l'occurrence et avec pour seul critère d'estimation l'excellence du propos, deux membres du comité de lecture sont appelés à rendre un avis sur un texte anonyme, avis qui sera communiqué, lui aussi anonymement, à l'auteur. S'il est constitué prioritairement d'un ensemble de chercheurs régulièrement consultés, le comité de lecture de la revue *Le Moyen Âge* s'étend en fait à l'ensemble de la médiévistique internationale, le but des membres actifs de la direction de la revue et du directeur de la publication, auxquels revient le choix de ces experts, étant de s'adresser à des spécialistes reconnus pour chaque texte à expertiser. Si les avis des rapporteurs divergent, il est fait appel à davantage d'experts. Prenant en considération l'avis de ces derniers et, par conséquent, exclusivement la qualité du texte, sur le fond comme sur la forme, voire, peut-être plus encore, celle que l'on est en droit d'attendre et que l'on estime pouvoir escompter du texte que l'auteur aura soin de revoir, d'améliorer, voire de complètement remodeler, c'est en général à une équipe formée des quelques personnes concernées par le sujet, au sein de la direction de la revue et de moi-même que, *in fine*, revient la décision ultime quant à la publicabilité d'un texte dans *Le Moyen Âge*. J'ajoute qu'un texte accepté pour publication, mais sous réserve des amendements et ajouts suggérés par les rapporteurs, fait

toujours l'objet de nouvelles lecture et évaluation de la part de ces derniers et n'est inséré dans la revue que lorsqu'ils lui ont donné leur plein aval. Par ailleurs, contrairement à ce que l'on pourrait penser, les articles contenus dans les numéros thématiques que j'évoquais plus haut font eux aussi l'objet d'une évaluation.

<11>

Enfin, je crois utile de mettre en exergue un phénomène récent, que je puis aisément comprendre, mais que j'ai du mal à accepter, parce qu'il n'est pas sans alourdir le travail de la rédaction: des auteurs, souvent les plus jeunes, proposent leurs textes à plusieurs revues simultanément. Sans doute ne sont-ils qu'imparfaitement conscients du travail d'évaluation, chronophage et stérile, que cela implique, *in fine*, pour les revues qui ne publieront pas l'article qui leur avait été soumis; sans doute, également, y voient-ils un moyen aisé de publier le plus rapidement possible, dans la revue la plus offrante, et, partant, de répondre à la pression qu'exercent sur eux les instances d'évaluation professionnelle.

<12>

Sur le plan de la forme, il me faut préciser que les textes en langue étrangère ne sont pas traduits au sein de la revue et, en général, ne sont examinés que sur la base d'une mouture déclinée en un français le plus correct possible. Celui-ci fait souvent l'objet, dès lors que ladite mouture est acceptée pour publication, d'une révision linguistique en interne, mais sans doute cette sollicitude s'exprime-t-elle, le plus souvent, à tort, car le résultat apparaît rarement satisfaisant aux yeux de celui qui l'effectue – il s'agit fréquemment du Directeur de la publication et des Secrétaires de rédaction – et la perte de temps pour ce dernier est considérable. Par ailleurs, la revue *Le Moyen Âge* a à cœur de proposer des textes et des fascicules parfaitement uniformes dans leur présentation. Elle préconise donc le respect drastique d'un protocole de règles rédactionnelles. Ce choix, qui ne peut être remis en cause, assumé, mais aussi largement supporté par le Directeur de la publication, génère un travail là aussi très considérable, car, aussi restreinte la liste des règles à observer apparaisse-t-elle, aussi simples ces dernières soient-elles, il est pratiquement impossible d'obtenir un quelconque respect de celles-ci par les auteurs. Mais je souhaite le dire sans ambages: en ces matières, ce ne sont pas les chercheurs jeunes et débutants qui sont les plus réfractaires, bien au contraire.

<13>

Deux précisions encore. Il convient de souligner tout d'abord que notre revue entend assurer aussi longtemps que possible ce que j'appellerai le »service après-vente« que les auteurs des articles y publiés sont tout à fait fondés à attendre de sa part, à savoir l'envoi de tirages à part papier. Enfin, il est de fait et le dire n'est pas, je crois, pécher par immodestie, les portefeuilles d'articles de la revue sont généralement pleins à ras bord, ce qui est à la fois extrêmement confortable pour le Directeur de la publication, qui n'est jamais en quête d'articles à publier – une situation qui, pour le coup, serait bien stressante –, mais constitue aussi un problème réel en matière de délais de publication, problème pour l'auteur dont, on le disait, des résultats sont exigés, problème pour les gestionnaires de

la revue également, car l'on ne peut guère s'opposer à une révision à tout le moins bibliographique d'études dont la publication s'effectue généralement au terme de deux ans d'attente. On l'aura compris, compte tenu de ce qui vient d'être dit, il apparaît que *Le Moyen Âge* ne souffre pas exagérément de la surenchère en matière d'éditions d'actes de colloques, d'ouvrages collectifs, de recueils d'articles *ad hominem* et des éternels volumes d'hommage.

<14>

Avant d'en venir aux développements très contemporains que connaît *Le Moyen Âge*, il importe que l'on dise plus qu'un mot à propos de la seconde véritable composante, à côté des articles proprement dits, de la revue, à savoir tout ce qui relève du processus de recension, qu'il s'agisse des comptes rendus critiques d'ouvrages ou des articles bibliographiques, lesquels ne constituent jamais que la version longue des premiers mentionnés. Au sein d'un processus lourd, fastidieux, notamment parce que répétitif, le choix des recenseurs relève de la responsabilité du Directeur de la publication, là encore, très souvent, en étroite collaboration avec les quelques membres actifs de la direction/rédaction. Il concerne, chaque année, un nombre sans cesse croissant d'ouvrages, plus de 350 à l'heure actuelle. La maîtrise de ce flot incessant passe bien évidemment par la restriction d'une part importante des comptes rendus à un nombre limité de signes, voire à une simple mention dans une liste des ouvrages reçus. C'est tout spécialement le cas pour les rééditions, les traductions et les collectifs, en particulier les volumes d'hommage. Bien évidemment, l'on aura raison de demander pourquoi la publication des recensions critiques ne s'effectue pas de façon électronique, ainsi que d'autres revues l'ont décidé, à commencer par le périodique édité par l'Institut historique allemand, *Francia*. Trois motifs au moins justifient ce choix délibéré. Tout d'abord, nous le savons, l'abandon d'une édition papier des comptes rendus nous ferait perdre de précieux recenseurs, rétifs à l'informatique. Par ailleurs, elle exigerait de la rédaction, pratiquement en permanence, un investissement au service de la mise au point de recensions qui, pas plus que les articles, ne sont rédigées selon les règles que nous prescrivons, ce qui n'est absolument pas concevable. Enfin, et j'aborderai ainsi les développements électroniques dans lesquels notre revue est engagée depuis quelque temps, ces derniers n'entendent pas entraîner la disparition pure et simple du support papier que connaissent le livre depuis des siècles et *Le Moyen Âge* depuis près de 125 ans.

<15>

Je le disais en exergue à cet exposé, depuis quelques années, la revue *Le Moyen Âge* a rejoint le portail de revues Cairn.info (<http://www.cairn.info>), lequel a été fondé par quatre maisons d'édition – Belin, De Boeck, La Découverte et Erès – engagées de longue date dans la publication de revues universitaires. L'objectif de ce portail était de donner aux titres publiés par ces éditeurs la meilleure visibilité possible sur Internet, notamment en permettant la consultation du texte intégral de leurs articles et des métadonnées de ces derniers. Accompagnée de quelques grands noms de revues<sup>2</sup>, en ce inclus plusieurs grands noms comme *Annales. Histoire, Sciences Sociales, XVIIe siècle, XVIIIe siècle, XIXe siècle, Histoire et Sociétés rurales, la Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, la

<sup>2</sup> Fin 2009, 203 revues sont diffusées électroniquement via Cairn.info, pour le compte de quarante-deux éditeurs.

*Revue d'Histoire littéraire de la France* ou encore la *Revue historique*, des périodiques qui seront bientôt rejoints par les *Annales historiques de la Révolution française*, la *Revue d'Histoire des religions*, la *Revue d'Histoire des Sciences, Histoire, Économie et Société*, *Romantisme* ou *Langue française*, pour n'en mentionner que quelques-uns, la revue *Le Moyen Âge* est disponible en ligne<sup>3</sup> depuis le premier fascicule de 2001 jusqu'au dernier paru, bientôt le 3–4 de 2009, chaque fascicule paraissant à la fois et simultanément sur les supports papier et informatique. Pour ce faire, les fichiers électroniques utilisés pour l'élaboration de la version papier ont été convertis en fichiers XML, lequel processus permet d'afficher la revue sous la forme de fichiers.pdf ou HTML, ces derniers étant consultables en mode texte, et interrogeables par nom d'auteur, tel ou tel mot clé, et cetera.

<16>

Il y a quelque temps, De Boeck Université, l'éditeur responsable depuis des décennies de la parution du *Moyen Âge*, a, en outre, accepté que la Bibliothèque nationale de France, l'un des actionnaires de Cairn, procède à la rétronumérisation de l'ensemble des volumes de la revue, depuis sa fondation en 1888 jusqu'au premier fascicule présent sur le portail Cairn, soit le fascicule 1 de 2001, exclu, et ce en vue d'une exploitation sur Gallica (<http://gallica.bnf.fr/>), la bibliothèque numérique de la BnF que nous connaissons tous. Celle-ci ne pouvant, bien évidemment, disposer de fichiers informatiques inexistant tant pour les premiers temps de la revue que pour des époques plus récentes, où l'on n'imaginait aucunement combien l'essor informatique pourrait influencer sur le destin de notre revue, procède actuellement au scannage intégral de la revue, page par page. Par suite, les fichiers créés sont soumis à un outil de reconnaissance de caractères. Chaque page pourra donc faire l'objet d'une recherche en texte intégral, même si c'est l'image scannée derrière chaque page de revue qui apparaîtra au lecteur<sup>4</sup>.

<17>

Cette opération de rétronumérisation sera achevée dans les prochains mois. La revue *Le Moyen Âge* sera alors intégralement accessible en ligne. Pour une large part, l'accès à la revue sera gratuit. Ce sera bien évidemment le cas sur Gallica, mais ce l'est aussi déjà sur Cairn, où actuellement les volumes des années 2001–2005 peuvent être consultés librement, cet accès gratuit s'enrichissant d'un volume à l'entame de chaque nouvelle année de publication. Celui de 2006 connaîtra donc ce statut dès le début de l'année prochaine. Il en va de même pour l'ensemble des métadonnées, sommaires des fascicules et résumés des articles, pour les volumes des années 2006–2009. Seuls les articles de ces dernières années sont présentés en accès conditionnel, payant en d'autres termes, lequel vise à préserver un minimum les revenus de la revue, et, par suite, à assurer la pérennité de la publication. Cet accès payant peut s'effectuer selon deux modes, l'un personnel, l'autre institutionnel. Tout un chacun, n'importe quel internaute peut acheter l'article de son choix à l'unité, mais la démarche reste relativement rare.

<sup>3</sup> À l'adresse: <http://www.cairn.info/revue-le-moyen-age.htm>.<05.01.2010>.

<sup>4</sup> L'on pourra trouver un exemple à cette page: <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k116385n.image.f4.langFR>.<05.01.2010>.

<18>

Très largement répandue au sein du monde scientifique est, en revanche, la licence permettant à des institutions d'accéder à des bouquets de revues commercialisés par Cairn. Actuellement, la très grande majorité des universités francophones, en France, en Suisse, au Canada, dans l'Académie Louvain de Belgique, mais aussi une dizaine d'universités d'Afrique du Nord, ont choisi d'investir dans cette licence. Un nombre croissant d'universités et d'instituts de recherches issus d'autres bassins linguistiques ont décidé de faire de même, de sorte que, à l'heure actuelle, Cairn est présent dans une trentaine de pays. Un bouquet spécifique appelé »French Studies« a d'ailleurs été concocté au départ des revues d'histoire, de philosophie, de langues et lettres présentes sur Cairn afin de satisfaire les universités étrangères.

<19>

D'une brève analyse des chiffres dont Cairn peut faire état pour l'année 2008, il apparaît que pas moins de 75.000 connections à des articles du *Moyen Âge* ayant paru entre 2001 et 2008 ont été enregistrées. 70.000 de celles-ci ne proviennent directement ni des universités ni des autres établissements d'enseignement supérieur ou de recherche ayant acquis une licence d'accès à Cairn, ce qui signifie sans doute que la mise en accès libre d'une grande partie de la collection de la revue lui permettra d'élargir son public en touchant notamment, bien plus que par le passé, les passionnés d'histoire et de philologie. Le reste des connections, 5.000 au total, sont de nature institutionnelle: ils proviennent d'établissements qui ont acquis une licence auprès de Cairn. C'est incontestablement une réussite significative pour une revue qui compte de 600 à 700 abonnés, majoritairement universitaires, alors que, par ailleurs, on le sait bien, en sciences humaines, le passage du support papier à l'électronique se fait beaucoup plus lentement que dans les sciences exactes. Il apparaît enfin que ces 5.000 connections institutionnelles concernent pratiquement à parts égales chacun des volumes de la revue, de 2001 à 2008. Cela signifie donc – et l'on peut espérer que la présence de l'ensemble de la revue sur Gallica amplifiera encore le phénomène – que la mise de la revue *Le Moyen Âge* sur Cairn n'induit pas une focalisation de l'internaute sur l'année récemment intégrée au site. Comme tout chercheur qui se respecte, celui-ci, sinon redécouvre d'anciens articles, tout au moins y reste très largement attentif.

<20>

Incontestablement, la rétronumérisation du *Moyen Âge* aura été menée de façon parfaitement complémentaire, afin que rien ne soit fait en double, qu'aucune énergie ne soit déperdue, par Cairn et la BnF, deux instances qui auront par ailleurs à cœur de rendre leurs plates-formes respectives interopérables. Cela signifie que, à l'avenir, lorsqu'un internaute souhaitera consulter un article sur Cairn, le moteur de recherche fonctionnera non seulement sur le contenu de ce site, mais aussi sur celui de Gallica. Si sa recherche le conduit à un article antérieur à 2001, il basculera sur Gallica. Il en ira de même pour une recherche débutant dans cette bibliothèque informatique. Si elle aboutit à la découverte d'un texte postérieur à la fin de l'année 2000, c'est sur le site de Cairn que le chercheur

sera amené à le lire. De partenariat étroit entre Cairn et la BnF, l'on peut assurément parler, un partenariat d'autant plus naturel que le premier trouve par ailleurs en la seconde un tiers archiveur, c'est-à-dire un réceptacle pour toute trace numérique générée par Cairn et donc, en particulier, pour chaque fichier de la revue *Le Moyen Âge* postérieur à 2001, le tout à des fins de conservation, ce qui est bien là l'une des missions d'une bibliothèque nationale.

<21>

Avant d'en terminer et afin d'apporter des éléments de réponse à l'ensemble des questions qu'il nous était demandé de traiter lors de la journée d'étude aux actes de laquelle le présent texte participe, il me faut encore dire un mot du financement à la fois de la revue publiée sur support papier et des développements informatiques qui la caractérisent depuis une dizaine d'années. Sans surprise, ce sont les abonnements aux volumes de la revue, via De Boeck Université, et ceux au bouquet contenant *Le Moyen Âge*, via Cairn, qui, pour l'essentiel, financent la publication – papier et électronique – de la revue. L'apport pécuniaire du CNRS est aujourd'hui bien faible, même si la mention de son soutien, sur la page de titre, conserve évidemment une haute valeur symbolique. Par contre, pour »mettre en ligne« les numéros datant de 2001 à 2005, Cairn a pu bénéficier d'un soutien non négligeable – à hauteur quasiment de 50% des frais que cette opération a engendrés – du Centre national du Livre, une émanation du Ministère français de la Culture, qui compte, parmi ses missions, l'aide à la numérisation des revues. Enfin, la rétronumérisation des anciens numéros du *Moyen Âge*, destinés à être présentés sur Gallica, est, elle, entièrement prise en charge par la BnF, qui a la responsabilité de cette opération pour notre revue comme pour toutes celles de référence qu'elle se doit de proposer à son public.

<22>

Le présent exposé ne semble pas nécessiter de synthèse conclusive. Il suffira de dire qu'au terme de sa rédaction, il apparaît que, pour peu qu'œuvrent au mieux de leurs possibilités tous les acteurs concourant tant à la préservation des traditions qui font son histoire qu'au développement électronique dont est fait son futur, en particulier les auteurs et les lecteurs, sans lesquels une revue scientifique n'est rien, *Le Moyen Âge* est décidément une doyenne encore bien fringante, qui, à n'en pas douter, à encore de bien belles années devant elle.

### **Autheur:**

Prof. Dr. Alain Marchandise  
Universität Lüttich, F.R.S.-FNRS  
[Alain.Marchandise@ulg.ac.be](mailto:Alain.Marchandise@ulg.ac.be)